



3 août 2021

(21-6063)

Page: 1/1

Comité des marchés publics

Original: anglais

**NOTIFICATION DES STATISTIQUES AU TITRE DE L'ARTICLE XVI:4
DE L'ACCORD SUR LES MARCHÉS PUBLICS 2012**

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR HONG KONG, CHINE POUR 2020

La notification ci-après, datée du 23 juillet 2021, est distribuée à la demande de la délégation de Hong Kong, Chine.

Partie notifiante	Hong Kong, Chine
Fondement juridique	Article XVI:4 de l'AMP 2012
Période considérée	2020
Renseignements sur la communication:	
Les statistiques pour 2020 concernant Hong Kong, Chine sont disponibles aux adresses suivantes:	
<ul style="list-style-type: none">• Rapport n° 1 – Statistiques sur le nombre et la valeur totale de tous les marchés couverts par l'Accord pour les entités couvertes par l'Annexe 1 – http://members.wto.org/crnattachments/2021/GPA/HKG/20_5039_00_e.xls.• Rapport n° 2 – Statistiques sur le nombre et la valeur totale de tous les marchés qui ont été adjugés par chacune des entités couvertes par l'Annexe 1, ventilés par catégorie de marchandises et de services – http://members.wto.org/crnattachments/2021/GPA/HKG/20_5039_01_e.xls.• Rapport n° 3 – Statistiques sur le nombre et la valeur totale de tous les marchés qui ont été adjugés par chacune des entités couvertes par l'Annexe 1 au titre de l'article XIII:1 – appel d'offres limité – http://members.wto.org/crnattachments/2021/GPA/HKG/20_5039_02_e.xls.• Rapport n° 4 – Statistiques sur le nombre et la valeur totale de tous les marchés couverts par l'Accord pour les entités couvertes par l'Annexe 3 – http://members.wto.org/crnattachments/2021/GPA/HKG/20_5039_03_e.xls.	
Autres renseignements:	
Notes:	
1. Les statistiques sur les entités couvertes par l'Annexe 2 ne figurent pas dans le tableau car Hong Kong, Chine n'a aucune de ces entités.	
2. Les données requises à l'article XVI:4 a) et b) sont fournies dans les rapports susmentionnés. Les estimations au titre de l'article XVI:4 c) ne sont pas requises.	